COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 19 mai 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain ANCEAU, Maire.

Date de convocation : 10/05/2022

Nb de membres en exercice: 15

<u>Présents</u>: Alain ANCEAU, Joël MARCHAND, Brigitte BOUYGUES, Valérie COMPAIN, Charles HÉLÈNE, Nicole JEUDI, Hervé LEFEBVRE, Nathalie LEFEBVRE, J.M MARTIN de MATOS, Inge PERROTIN, Joël PLUMÉ, Jean SOHIER.

Absents excusés: Laure DESTOUCHES (pouvoir à Alain Anceau), Olivier CHASLES, (pouvoir à Inge

Perrotin)

Absente: Margot CHALOUAS

Secrétaire de séance : Hervé LEFEBVRE.

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé sans observation.

1. Organisation du temps de travail

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de fixer l'organisation du temps de travail dans la collectivité selon les modalités évoquées.

2. Création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe

Suite à un avancement de grade, le conseil municipal approuve la création d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe à temps non complet (6.10/35°)

3. Création d'emplois à temps non complet

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide la création à compter du 20/06/2022 d'un emploi permanent de :

- Agent de surveillance de la garderie périscolaire dans le grade d'adjoint d'animation relevant de la catégorie C contractuel à temps non complet, à raison de 10.24 heures hebdomadaires annualisées Soit 13/35ème pendant 36 semaines.
- Agent d'entretien des bâtiments communaux dans le grade d'adjoint technique territorial relevant de la catégorie C contractuel à temps non complet, à raison de 14.81 heures hebdomadaires annualisées, Soit 677 heures réparties sur l'année.

Ces emplois seront occupés par un ou des agents recrutés par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 12 mois compte tenu du besoin de personnel à la garderie périscolaire et à l'entretien des bâtiments communaux.

4. Dénomination de la rue du nouveau lotissement de Val Touraine Habitat au lieu-dit « Fourgon »

Pour le nouveau lotissement de Val Touraine Habitat situé parcelles cadastrées A 253 ; A 696 ; A 294 et A 254 dites du « Fourgon » à l'angle de la rue de la Bordezière et de la D36 dite route du Tremblay : **RUE DES ÉTANGS**

Depuis l'entrée de la rue, les habitations seront numérotées de 2 en 2, les numéros pairs (2, 4,6...) sont placés d'un côté de la rue (à droite) ; les numéros impairs (1, 3, 5...) sont placés de l'autre côté de la rue (à gauche).

5. Précisions concernant le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)

Le conseil municipal approuve l'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées (PDIPR) et au Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires des chemins suivants :

- CR 15 et CR 85:
- Parcelle ZA 322 (entre les parcelles privées ZA 325 et ZA 323)
- Parcelle ZA 324 (entre les parcelles privées A 720 et A 406)
- Parcelle ZA 91 (le long de la parcelle privée ZA 89)
- Parcelles A 921 A 924 A 926 A 928 (le long de la parcelle privée A 927 (anciennement A 060))

6. Rétrocession des espaces du lotissement de « l'ancienne Ecole »

Avec 1 abstention, Le conseil municipal décide d'accepter la rétrocession uniquement de l'espace macro-lot de la Place Simone Veil.

Dit que la rétrocession faisant l'objet de la convention en date du 8 novembre 2016, sera délibérée lors d'une prochaine réunion après réception et étude des documents demandés par la commune

7. Décision Modificative – Budget Commune – Investissement

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative de l'exercice courant.

8. Compte rendu des commissions :

- Conseil municipal des jeunes :
- La chasse aux œufs a été une réussite.
- Visite du conseil département avec rencontre et découverte des appartements du Président.
- Préparation de la journée nettoyage
- Communication : cinéma en plein air le lundi 4 juillet
- Voirie : commission le 2 juin
- Sport : succès du trek
- Environnement : étudier la demande d'élagage des arbres au lotissement de « la Foire » par des habitants.

9. Questions diverses

- Tableau du bureau de vote pour les élections législatives
- Information : 2 motards (motocross) circulent dans la commune sans respect de la vitesse ni de la sécurité. Nuisances sonores.
- Monsieur Hélène demande où en est la pose des 2 plots de sécurité rue Principale.
- Un audit pour la pose de caméra à des points stratégiques de la commune a été fait par un gendarme spécialisé. Etude en attende de devis.

Fin de la séance à 21h05